



UNION des DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX de l'ÉDUCATION NATIONALE  
des ALPES MARITIMES

DELEGATION de GRASSE et VAL de SIAGNE

Siège social : 19 Chemin de la Chapelle St Antoine  
06130 Grasse - Tél : 04 93 70 60 87 – 06 83 08 78 33

## CONVOCAATION

### **ASSEMBLEE GENERALE suivie de l'ASSEMBLEE TRIMESTRIELLE**

**vendredi 15 mars 2024 de 10h30 à 12h30**

**LE MAS DU CALME**

51 Chem. de la Tourache, 06130 Grasse

*Les membres du bureau ont choisi ce lieu convivial. Nous seront accueillis sous barnum pour notre rencontre et le restaurant nous proposera son menu établi à la semaine pour un prix de 17€90 (hors toutes les boissons à votre charge)*

*Le détail du menu nous sera communiqué seulement le 11 mars (le restaurateur concocte sa carte chaque début de semaine) si préférence menu végétarien ou intolérance merci de le préciser*

#### **ORDRE DU JOUR**

#### **Accueil du matin à partir de 10H**

#### **A- Assemblée Générale de notre association locale des D.D.E.N. de Grasse-Val de Siagne :**

Rapport moral et rapport d'activités 2023

Comptes, Bilan financier 2023 et budget prévisionnel 2024 (PJ)

Cotisation 2024 membres actifs : cotisation inchangée 36€ le « délégué » compris dans le montant pour déduction fiscale

Les membres du BUREAU ont été nommés pour 4 ans jusqu'au 31/8/2025  
renouvellement du vérificateur aux comptes pour un an.

entracte : pour valorisation de l'action de notre Union départementale, présentation de la vidéo lauréat grassois au concours fédéral « se construire citoyen » :

- **teaser de la vidéo du spectacle:** <https://youtu.be/6CZnW-ojR1c> (2mn)

- et la fiche de candidature de l'école (PJ) qui présente bien la facilité administrative pour participer aux concours de la Fédération

#### **B- Assemblée Trimestrielle de notre association locale des D.D.E.N.de Grasse-Val de Siagne :**

approbation du compte-rendu de la précédente assemblée trimestrielle **du 8 décembre 2023** (voir PJ)

## **Actualités et Actions à conduire depuis l'assemblée trimestrielle précédente**

### **Actions de la délégation**

diffusion de notre liste des DDEN (PJ)  
Trésorerie : dotation aux écoles (Chantal)  
rapport de visite 2023-24 et enquête fédérale  
Commissions de sécurité : les dates à prévoir (Jean Marc)

### **Actualités depuis la dernière assemblée trimestrielle** du 8 décembre 2023 à Grasse :

- le point sur les différentes rencontres : IEN, Mairies, commissions de restauration, caisse des écoles, et autres

- échos de nos écoles : moments privilégiés, mais notons que compte tenu de l'étendue géographique de notre délégation, nous aurons à privilégier les écoles de la circonscription du lieu de notre rencontre en assemblée

### **Vie de l'Union départemental**

- Perspectives d'ouvertures et de fermetures de classes : résultat du CDEN
- stages formation et information proposés par l'UD06
- ASSEMBLEE GENERALE du 4 avril 2024 organisée par la délégation de Grasse, aux établissements les Cèdres à Grasse

**Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> - adhérents 06 (mot de passe : dden06-06)**

### **Questions ou sujets divers**

La rencontre conviviale après ces assemblées se fera au restaurant de l'établissement, avec conjoints et amis. La précision du menu tradition, sans boisson, à 17,90€ est donné en début de semaine par l'établissement.

### **Dates à retenir et convocations à recevoir :**

- AG puis AT le 15 mars 2024 à 10h mas du Calme Grasse**
- Union UD06 : AG le 4 avril 2024 à Grasse les Cèdres**

Dans l'attente de se retrouver, bien cordialement à chacun,

*Michelle MESSIN*

L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur Jean MOREAU 7 Rue RABERTI 06000 Nice ou à l'adresse e-mail suivante : [secretariat.ud06@dden.fr](mailto:secretariat.ud06@dden.fr)



Réponse Impérative par courriel ou téléphone au plus tard le 8 mars 2024 – MERCI

**ASSEMBLEE TRIMESTRIELLE**

**Du vendredi 13 mars 2024 à 10h**

**Nom du D.D.E.N :**

**Assistera à la réunion : OUI NON** (*Barrer la réponse qui ne convient pas*)

**REPAS AMICAL du vendredi 13 mars 2024 à 12h30**

**Restaurant Le Mas du Calme à Grasse**

**Participera** : OUI NON (*Barrer la réponse qui ne convient pas*)

**Nombre de personnes accompagnant le DDEN :** .....

**Prix du repas : 17,90 € par personne (boissons non comprises)**  
(paiement sur place par chèque à l'ordre de l'AL des DDEN de Grasse Val de Siagne)

**MENU TRADITION UNIQUE**

**si préférence menu végétarien ou intolérance merci de le préciser**

**le détail du menu nous sera communiqué seulement le 11 mars (le restaurateur concocte sa carte chaque début de semaine)**

Adresser vos réponses **avant le 8 mars 2024** à :

**Michelle MESSIN**

**par courriel** de préférence  
ou par téléphone

**email :** [michelle.messin.dden2@mialme.net](mailto:michelle.messin.dden2@mialme.net)  
**06 83 08 78 33**



## COMPTÉ – RENDU

### **Assemblée Trimestrielle**

**VENDREDI 8 décembre 2023 à 17h**  
en présentiel -L'oustaou du Tignet- Maison des Associations  
- 18 rue des Ormeaux – LE TIGNET

#### **DDEN Présents (19/28) :**

Brigitte ANDRY, Armand CHAMPSAUR, Viviane CUSACK, Jean DOUSSY, Susannah ELLENA, jane GUINVARCH, Jean-Marc GUSTAVE, Christian LAVAUX, Claudine LEBLAY, Michel MARY, Chantal MARTUCCI, Michelle MESSIN, Sylviane MOISAN, Michèle PIGNAULT, Catherine PETITOT, Alice ROMARY, Denise TETE, Gilou VERMERSCH et Jacqueline VILLENEUVE.

**Invitée présente : Laure PONTAGNER,**(en attente de nomination DDEN)

**Absents excusés : les autres DDEN de la délégation de Grasse Val de Siagne**

#### **Introduction :**

approbation du compte-rendu de la précédente assemblée trimestrielle du 24 juin 2023 à Séranon (pj)

Tour de table pour présentation mutuelle d'anciens et nouveaux DDEN

#### **Actions de la délégation**

- liste DDEN/école : nous attendons la nomination de Laure Montagner. et l'affectons à l'école Les Oliviers à La Roquette sur Siagne
- rapport de visite 2023 de l'école d'affectation : à rendre avant le 26 janvier 2024 Jean Doussy adressera le lien nécessaire au travail de statistiques. Rappelons l'intérêt de demander à l'Union 06 d'avoir ce rapport plus tôt : dès juin décider une date de rencontre GT pour septembre.
- « enquête fédérale Pause méridienne et restauration scolaire2023 » : à envoyer par mail le fichier pdf à imprimer pour faciliter le travail , puis participer à l'enquête selon le lien <http://www.dden-fed.org/> à rendre en Mars 2024. Rappelons que la partie commune pour les villes à plusieurs écoles pourra se faire par 2 DDEN ; il y a donc lieu de vous rapprocher du référent de chaque ville pour compléter cette partie.

- concours nationaux : « écoles fleuries » et « citoyenneté à l'école » : il ne semble pas y avoir d'inscription pour notre délégation. Rappelons que dès juin, si un projet entre dans les critères des concours, nous précisons aux enseignants qu'ils n'ont pas d'actions supplémentaires à faire sur leur projet, mais seulement à en faire part à son DDEN. qui pourra alors monter le dossier présenté sur le site de la Fédération et le transmettre à l'Union06.
- rencontre IEN toujours en attente de leurs disponibilités.
- Caisses des Ecoles : les budgets peuvent être très différents selon les actions données par les communes. Il peut ne pas y avoir de Caisse des Ecoles ou être appelées à disparaître selon les villes.
- notre bulletin à distribution élargie pour une sortie en janvier 2024 avec les bons vœux. Notons la demande de Laure de ne pas proposer sa photo. GT en zoom le vendredi 15/12 à 14h30. Jean attend pour le mercredi 13 les propositions d'articles :
  - o les bons usages d'internet : Laure et Brigitte
  - o conseil municipal des enfants : Chantal et Michel
  - o sport et JO: Sylviane, Jean et Michelle M
  - o sécurité routière dans le haut pays : Michel
  - o les cours d'école et lutte contre la chaleur excessive : Christian
- trésorerie :
  - o feuille de frais des déplacements reçue par mail de l'UD06 à faire pour les déplacements sur l'année civile 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 ; **chaque DDEN** l'envoie à Chantal MARTUCCI <[chantalmartucci@yahoo.fr](mailto:chantalmartucci@yahoo.fr)> ( ne pas renseigner la page 3 – fait par Chantal pour la valorisation du bénévolat de nos missions).
  - o action à prévoir pour les écoles (7875€ en trésorerie) : nous décidons pour cette année 2024 une recherche de livres selon les 3 cycles scolaires soit pour les maternelles, les CP,CE1, CE2 et les CM1, CM2.
  - o Prévoir remboursement à Jean pour achat d'une imprimante et à Michelle pour une cartouche d'encre d'imprimante
- Commissions de sécurité : Jean Marc est le lien entre le SDIS et les communes. Il notifie les dates de la rencontre et fait copie des rapports qu'il reçoit aux DDEN concernés . Il rappelle l'obligation des maires à fournir le rapport de la commission de sécurité aux exploitants (les directeurs d'école) qui devront le porter sur le registre de sécurité. Vérification à faire par les DDEN. Pas d'obligation de commission de sécurité pour les écoles classe 5 sauf sur demande du directeur ou du Maire. Lorsqu'une commission donne un rapport défavorable souvent pour raison administrative, le passage d'une nouvelle commission n'est pas obligatoire, la présentation de documents suffit pour avoir une nouvelle décision favorable.

### **Actualités depuis la dernière assemblée trimestrielle** du 24 juin 2023

échos de nos écoles : Très occupés par les actions JO et problème de harcèlement.

- Plusieurs cas dans les écoles de violence et d'harcèlement (le programme PHARE : document d'aide aux enseignants afin de pouvoir définir harcèlement réel ou conflit simple) ; on peut se poser la question est-ce que les enfants sont conscients de ce qu'est le harcèlement et ce que cela peut engendrer comme graves problèmes aux autres.

## **Vie de l'Union départemental**

- actions en cours - prévision de rencontres formation des DDEN : selon les participants se fera soit par zoom, soit à Nice ou Mouans. Jean propose que chaque président des délégations lui donne les noms des nouvelles notifications de l'IA afin de pouvoir en dresser une liste à Jean Marc.

A faire remonter à l'Union 06 :

- demande d'harmonisation des réponses à donner par chaque DDEN, en conseil d'école, pour un vote unique et non un vote personnel sur un thème commun.  
- enquête toilette : voir s'il existe des quotas par rapport au nombre d'enfants et d'adultes – enquête disponible sur [le site de la fédération](#) depuis le 22/11/2022

Site de notre Union 06 <http://www.dden.fr> → professionnel → (mot de passe : dden06-06) : le site va être refondé pour être plus attractif.

19h30, L'ordre du jour est épuisé, les DDEN se retrouvent au restaurant Le Paradisio à Peymeinade et sont rejoints par conjoints et amis pour un dîner bien sympathique. Un grand merci à Chantal, coordinatrice, qui malgré des délais très serrés, a su nous proposer cette rencontre pour un moment fort convivial et à la commune de Le Tignet, pour le prêt de la salle qui nous a accueillis.

**La Présidente de la Délégation de Grasse et Val de Siagne :**  
**Michelle MESSIN (04 93 70 60 87- 06 83 08 78 33)**

*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vos disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice ou à l'adresse e-mail suivante : [secretariat.ud06@dden.fr](mailto:secretariat.ud06@dden.fr)*

**DDEN GRASSE VAL-DE-SIAGNE**

	Au 31/12/2023	BP 2024		Au 31/12/2023	BP 2024
<b>CHARGES</b>	Montant	Montant	<b>PRODUITS</b>	Montant	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>			<b>RESSOURCES DIRECTES</b>		
<b>60 - ACHATS</b>			<b>70- Vente de produits finis</b>		
Achats fournitures	0,00	50,00	Manifestations	1 579,00	2 063,00
Achat matériel	0,00				
Livres pour écoles	1 429,63	1 500,00	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>		
Provision achat ordinateur		622,00	Communes	2 180,00	2 350,00
<b>61 - Services extérieurs</b>					
Locations salles : Mouans-Sx	1 100,00	1 100,00			
Assurance	0,00	0,00			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>			<b>75 - Produits gestion courante</b>		
Frais postaux	0,00	50,00	Cotisations	972,00	1 044,00
Publicité, Affichage			Dons	83,00	100,00
Photocopies	177,90	120,00			
Services bancaires	36,00	24,00	<b>76- Produits financiers</b>		
Abonnement Zoom	167,88				
Déplacement, missions	1 579,00	1 500,00	<b>77- Produits exceptionnels</b>		
			Caution salle Mouans Sartoux	1 100,00	1 100,00
<b>63 - Impôts</b>					
<b>64 - Charges de personnel</b>			<b>78 - Reprises sur amortissements</b>		
<b>65 - Autres charges de gestion</b>			<b>79 - Transfert de charges</b>		
Reversement cotisations UD 06	928,00	986,00			
Contribution à la formation	873,00	705,00			
			Remboursement frais bancaires	24,00	
<b>66- Charges financières</b>					
<b>67- Charges exceptionnelles</b>					
<b>68- Dotations aux amortissements</b>					
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>6 291,41</b>	<b>6 657,00</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>5 938,00</b>	<b>6 657,00</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
<b>864 - Personnel bénévole</b>					
Valorisation des actions des bénévoles	6 250,00	7 901,00	Valorisation des actions des bénévoles	5 348,00	7 901,00
Abandon de créances	1 364,00		Abandon de créances	1 364,00	
<b>TOTAL</b>	<b>13 905,41</b>	<b>14 558,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12 650,00</b>	<b>14 558,00</b>





**Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale**  
**Union de ..... Alpes Maritimes (06).....**

**Fiche de Candidature au Concours - Catégorie «Ecole publique»**

**« SE CONSTRUIRE CITOYEN »**

**Année Scolaire 2022-2023**

Nom de l'école : ..... *MATERNELLE SAINT ANTOINE* .....

Adresse : ..... *57 chemin de la chapelle saint Antoine* .....

Numéro de téléphone : ..... *0493090070* ..... Courriel : ..... *eeole.006165112ac-mie.fr* .....

Directeur – Directrice : ..... *DELGRANGE* .....

Les partenaires du projet : ..... *FRED FIEFFE MUSICIEN* .....

Classe(s) concernée(s) : ..... *Toute l'école (5 classes) PS-MS-GS* .....

Nombre d'élèves qui participeront au concours : ..... *137* .....

Professeur des écoles en charge du projet : ..... *DELGRANGE* .....

Coordonnées du DDEN suivant le projet :

Nom : ..... *MESSIN* .....

Prénom : ..... *Michelle* .....

Délégation : ..... *Grasse Val de Siagne* .....

Adresse ..... *25 avenue Paul Arène - 06130 GRASSE* .....

Numéro de téléphone : ..... *06 83 08 78 33* ..... Courriel : ..... *michelle.messin.dden2@mialme.net* .....

Nom de l'IEC de circonscription : ..... *BERRIAUX* .....



## **Informations concernant le projet proposé :**

### **Intitulé du projet :**

**Concevoir et jouer un spectacle musical**

### **Objectifs du projet :**

Développer et pérenniser le "Vivre ensemble" avec un projet au concept original, inédit et ambitieux. Concevoir et réaliser un projet où l'ensemble de la communauté éducative serait partie prenante: - élèves, enseignants, personnel communal, parents, collectivités

### **Déroulement du projet et résultats escomptés :**

Ce projet a fait l'objet de plusieurs réunions de travail:

-mai 2022: conseil des maîtres et décision de pérenniser les bonnes relations entre les enseignants et les ATSEM et personnel de service de l'école à travers un projet au fort pouvoir attractif

-juin 2022: conseil des maîtres qui valide l'idée d'un spectacle avec l'ensemble des élèves de l'école et les ATSEM et personnel de l'école

-juin 2022: Réunion directeur / personnel municipal pour soumission de ce projet qui a été validé à l'unanimité.

-juillet 2022: conseil des maîtres en la présence de Mr Fred Fieffe, musicien professionnel avec qui nous avons déjà collaboré / Idée finale: créer une comédie musicale à partir d'une histoire conçue avec les enseignants et mettant en valeur le "vivre ensemble" -Définition du rôle de chacun: -Fred Fieffe compose les musiques à partir de scénarios écrits en commun avec les enseignants.

-Septembre 2022: réunion avec l'Association des Parents d'élèves et présentation de notre projet / L'ensemble des parents est enthousiaste.

-Septembre 2022: élaboration d'un devis avec le théâtre de Grasse pour pouvoir jouer le spectacle dans une vraie salle et dans des conditions professionnelles (jeux de lumière, technicien, son...)

-Septembre 2022: Conseil des maîtres et écriture du spectacle -Octobre 2022: Écriture d'une scène pour le personnel municipal

-Octobre 2022: Présentation des compositions musicales de Fred Fieffe et début des répétitions.

-Novembre 2022: Conseil des maîtres et écriture de la suite du spectacle

-Novembre 2022: Réunion sur place avec le technicien du Théâtre de Grasse pour présentation du projet

De janvier 2023 à mai 2023 : répétitions

**9 mai 2023 : Représentation unique au théâtre de Grasse**

### Découvertes et appropriation par les élèves :

-Vivre ensemble en permettant notamment "d'ouvrir l'école aux parents" (fiche action du projet d'école) et d'associer l'ensemble de la communauté éducative de l'école à la conception et à la réalisation

. -Permettre à l'élève de participer à une démarche artistique lui permettant ainsi de se découvrir, d'explorer, d'expérimenter.

### OBJECTIFS de ce plan d'action:

- Éduquer aux arts et à la culture
- Favoriser l'expression verbale et orale
- Permettre l'expression musicale et corporelle
- Développer la créativité et l'imaginaire

### Pour les élèves:

- Découverte du monde du spectacle vivant, de la scène
- Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique
- Pratiquer quelques activités des arts du spectacle vivant
- Être acteur et spectateur attentif (apprendre à se mettre en jeu, à s'affirmer en public)
- Permettre à l'enfant de participer à une démarche artistique lui permettant ainsi de se découvrir
- Se construire citoyen comme en témoigne le message de la chanson finale du spectacle

« Si on veut on se ressemble, tous ensemble on est...Ensemble.

Voici le teaser de la vidéo du spectacle: <https://youtu.be/6CZnW-ojR1c>

Ainsi qu'une petite vidéo souvenir qui résume bien notre spectacle : <https://youtu.be/7i2Co4xuaxY>

**Observations du DDEN :** bel engagement pour l'éducation à la citoyenneté et grand moment de partage qui traduit le travail de toute une communauté éducative.

**Appréciation du DDEN :** "Ensemble" pour un bel avenir de nos enfants, que demander de mieux. Bravo pour ce projet, pour ces belles marques de citoyenneté : alors "notre école, faisons la ensemble"

**Date et signature du DDEN**

26 mai 2023



**Evaluation du jury départemental :**

**Date et signature du président du jury départemental**